

La communauté de communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE recherche des CAISSIER(E)S REGISSEURS(EUSES) pour ses piscines

Contexte

Située dans le nord du département du Lot, la communauté de communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE (CAUVALDOR) comprend 77 communes pour 45 500 habitants.

Créée le 1^{er} janvier 2017 suite à plusieurs fusions successives, et dotée d'un budget de 60 millions d'€, CAUVALDOR a vu son périmètre d'actions s'étendre au travers de l'exercice de nombreuses compétences : aménagement de l'espace, urbanisme et habitat, voirie, environnement, eau, tourisme, enfance-jeunesse, économie, activités sportives, culture et patrimoine.

La collectivité est désormais organisée administrativement, en 4 directions générales adjointes positionnées autour de la direction générale des services.

Au sein de cette thématique, la collectivité assure la gestion de 5 piscines de plein air réparties sur son territoire : Souillac, Gramat, Biars-sur-Cère, Saint-Céré et Sousceyrac en Quercy.

DENOMINATION DU POSTE ET CONDITIONS DE RECRUTEMENT

CAISSIER(E)S REGISSEURS(EUSES) – CATEGORIE C – FILIERE ADMINISTRATIVE

Cadres d'emplois des Adjointes administratifs territoriaux

Rémunération statutaire + congés payés

Lieu d'embauche, besoins et périodes de recrutement :

Piscine de Saint-Céré : 1 poste à pourvoir du 1^{er} juillet au 31 août 2021

Piscine de Biars-sur-Cère : 1 poste à pourvoir du 1^{er} juillet au 31 août 2021

Piscine de Sousceyrac-en-Quercy : 1 poste à pourvoir du 31 mai au 31 août 2021

Piscine de Souillac : 2 postes à pourvoir :

1 du 1^{er} juin au 17 octobre 2021

1 du 1^{er} juillet au 31 août 2021

Centre aqua récréatif de Gramat : 2 postes à pourvoir :

1 du 3 mai au 17 octobre 2021

1 du 28 juin au 29 août 2021

Temps de travail :

Piscine de Saint-Céré : 35H00 hebdomadaires

Piscine de Biars-sur-Cère : 35H00 hebdomadaires

Piscine de Sousceyrac-en-Quercy : 35H00 hebdomadaires

Piscine de Souillac :

19H00 hebdomadaires du 1^{er} juin au 30 juin et du 30 août au 17 octobre 2021

33H00 hebdomadaires du 1^{er} juillet au 31 août 2021

Centre Aqua récréatif de Gramat :

25H00 hebdomadaires du 3 mai au 27 juin et du 30 août au 17 octobre 2021

33H00 hebdomadaires du 28 juin au 29 août 2021



En fonction des besoins et de la fréquentation des différents sites (nous contacter pour plus de renseignements)

Temps d'ouverture des différents sites :

Piscine de Saint-Céré :

Du samedi 3 juillet au samedi 28 août 2021, du lundi au samedi. Fermé le dimanche.

Piscine de Biars-sur-Cère :

Du samedi 3 juillet au dimanche 29 août 2021, du mardi et le dimanche de 15h00 à 18h45. Fermé le lundi.

Piscine de Sousceyrac-en-Quercy :

Du 1^{er} juin au 2 juillet 2021, les mercredis et samedis de 14h00 à 18h00 et du samedi 3 juillet au samedi 28 août 2021, du lundi au samedi 11h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00. Fermé le dimanche.

Piscine de Souillac :

- Du lundi 7 juin au vendredi 2 juillet 2021 et du lundi 30 août au vendredi 15 octobre 2021, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h00 à 19h00, mercredi et dimanche de 15h00 à 19h00.

- Du samedi 3 juillet au dimanche 29 août 2021, tous les jours de 12h00 à 13h30 et de 14h30 à 19h00.

Centre Aqua récréatif de Gramat :

- Du lundi 3 mai au vendredi 2 juillet 2021 et du lundi 30 août au vendredi 15 octobre 2021 : le mercredi, le samedi de 14h00 à 18h00, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h00 à 14h00

- Du samedi 3 juillet au dimanche 29 août 2021, tous les jours de 12h00 à 13h30 et de 14h30 à 19h00.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Encaissement des recettes réglées par les usagers de la piscine à savoir : versement en numéraire, chèque, carte bancaire ou chèque vacances ; selon les tarifs établis par la communauté de communes
- Gestion des commandes de tickets d'entrées numérotés
- Etablissement de bons de commandes des centres de loisirs et autres structures d'accueil d'enfants ou d'adultes en situation de handicap
- Gestion de la caisse et du fond de caisse mis à disposition dans les conditions définies par l'acte de création de la régie
- Tenue des documents règlementaires nécessaires au suivi de la régie
- Versement des règlements tout en respectant le montant maximum de l'encaissement et production des pièces justificatives à présenter à la Trésorerie de SAINT-CERE ou tout autre lieu de dépôt préalablement défini. Déplacement sur le lieu de dépôt.

Les **OPERATIONS QUOTIDIENNES** sont :

- Suivi, enregistrement et contrôle des encaissements avec l'état de régie et le journal de caisse
- Suivi et contrôle des tickets vendus et en stock
- Contrôle du fond de caisse à l'ouverture et à la fermeture du site

ACTIVITES SECONDAIRES – EN FONCTION DES BESOINS DU SERVICE

- Tâches administratives en collaboration avec le personnel de la communauté de communes
- Nettoyage des locaux intérieurs (vestiaires, sanitaires, douches, caisses...)

QUALITES REQUISES

- Assiduité et ponctualité
- Rigueur/Concentration
- Sens de la courtoisie et de la politesse
- Autonomie et réactivité

CONDITIONS D'EXERCICE ET PARTICULARITES DU POSTE

- Travail isolé et travail le week-end et jours fériés



- Pour la piscine de Sousceyrac-en-Quercy, le diplôme du PSE1 est indispensable pour le poste.

Candidature à adresser à :

Monsieur le Président de la communauté de communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE

Direction des ressources humaines

Bramefond

46200 SOUILLAC

OU

sur l'adresse électronique :

emploi@cauvaldor.fr

en mentionnant dans l'objet la référence

CAISSIER(E) REGISSEUR(EUSE)

Tout en précisant :

- PISCINE PRIVILEGIEE

- PERIODE DE DISPONIBILITE

Votre dossier de candidature devra être composé :

- D'une lettre de motivation
- D'un curriculum vitae actualisé
- Pour la piscine de Sousceyrac-en-Quercy, copie du diplôme de secourisme PSE1 et de son recyclage s'il y a lieu

DATE LIMITE de DEPOT des CANDIDATURES : dimanche 7 février 2021

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

- **Monsieur Cédric ANDRIEUX, Manager Piscines de la communauté de communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE au 06 70 13 09 75 ou 06 70 08 02 60**

